ART. 11 N° 138

## ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 138

présenté par M. Véran

## **ARTICLE 11**

À l'alinéa 300, après la référence :

« L. 742-7, »,

insérer les mots:

« la référence : « L. 634-2-2 » est remplacée par la référence : « L. 351-14-1 », ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.